

ARRETE N°2019-2020-SCOLARITE-JD-1/1
PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITE PARIS 8
ANNEE UNIVERSITAIRE 2019-2020

La présidente de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;
vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'UFR Administration Economique et Sociale, Economie et Gestion du 3 septembre 2019 ;
vu l'avis de la CFVU du 19 septembre 2019 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury de la **Licence mention Administration Economique et sociale** est fixée comme suit pour l'année 2019-2020 :

Thomas MUELLER
Géraldine RIEUCAU
Nicolas RIEUCAU

ARTICLE 2 –

M. **Thomas MUELLER** est nommé président du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'UFR Administration Economique et Sociale, Economie et Gestion et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 7 octobre 2019

La présidente

Annick ALLAIGRE



ARRETE N°2019-2020-SCOLARITE-JD-1/2
PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITE PARIS 8
ANNEE UNIVERSITAIRE 2019-2020

La présidente de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;
vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'UFR Administration Economique et Sociale, Economie et Gestion du 3 septembre 2019 ;
vu l'avis de la CFVU du 19 septembre 2019 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury de la **Licence mention Economie et gestion** est fixée comme suit pour l'année 2019-2020 :

Raphaël GIRAUD
Guillaume BAZOT
Thibault DARCILLON
David GUERREIRO
Véronique de SAINT GINIEZ
Bilel SANHAJI

ARTICLE 2 –

M. **Raphaël GIRAUD** est nommé président du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'UFR Administration Economique et Sociale, Economie et Gestion et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 7 octobre 2019

La présidente

Annick ALLAIGRE



ARRETE N°2019-2020-SCOLARITE-JD-1/3
PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITE PARIS 8
ANNEE UNIVERSITAIRE 2019-2020

La présidente de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'UFR Administration Economique et Sociale, Economie et Gestion du 3 septembre 2019 ;
vu l'avis de la CFVU du 19 septembre 2019 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury du **Master mention Management** est fixée comme suit pour l'année 2019-2020 :

Fouazi BENSEBAA
Sophie AGULHON
Mouhoub HANI
Thierry LEVY
Patricia MILANO
Antonella SERRAO
Stéphane MARINIER

ARTICLE 2 –

M. **Faouzi BENSEBAA** est nommé président du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'UFR Administration Economique et Sociale, Economie et Gestion et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 7 octobre 2019

La présidente

Annick ALLAIGRE



ARRETE N°2019-2020-SCOLARITE-JD-1/4
PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLOME
DE L'UNIVERSITE PARIS 8
ANNEE UNIVERSITAIRE 2019-2020

La présidente de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'UFR Administration Economique et Sociale, Economie et Gestion du 3 septembre 2019 ;
vu l'avis de la CFVU du 19 septembre 2019 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury du **Master mention Management et Commerce International** est fixée comme suit pour l'année 2019-2020 :

Françoise MARTINEZ
Laura FOURNIER
Agnès SALA
Younes BENTOUMI
Éric FORESTIER

ARTICLE 2 –

Mme **Françoise MARTINEZ** est nommée présidente du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'UFR Administration Economique et Sociale, Economie et Gestion et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 7 octobre 2019

La présidente

Annick ALLAIGRE



ARRETE N°2019-2020-SCOLARITE-JD-1/5
PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITE PARIS 8
ANNEE UNIVERSITAIRE 2019-2020

La présidente de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'UFR Administration Economique et Sociale, Economie et Gestion du 3 septembre 2019 ;
vu l'avis de la CFVU du 19 septembre 2019 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury du Master mention Monnaie Banque Finance Assurance est fixée comme suit pour l'année 2019-2020 :

Julien CHEVALLIER
David GUERREIRO
Dominique GARABIOL

ARTICLE 2 –

M. Julien CHEVALLIER est nommé président du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'UFR Administration Economique et Sociale, Economie et Gestion et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 7 octobre 2019

La présidente

Annick ALLAIGRE



ARRETE N°2019-2020-SCOLARITE-JD-1/6
PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLOME
DE L'UNIVERSITE PARIS 8
ANNEE UNIVERSITAIRE 2019-2020

La présidente de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'UFR Administration Economique et Sociale, Economie et Gestion du 3 septembre 2019 ;
vu l'avis de la CFVU du 19 septembre 2019 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury du **Master mention Economie des organisations** est fixée comme suit pour l'année 2019-2020 :

Naima GRELLET
Carole BRUNET
Loïc CHARLES
Philippe MAINGAULT
Jacques PELLETAN
Géraldine RIEUCAU
Nicolas RIEUCAU
Arnaud ORAIN
Stéphane ROSSIGNOL
Marie-Jo LOUER
Patrick VASSALO

ARTICLE 2 –

Mme Naima GRELLET est nommée présidente du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'UFR Administration Economique et Sociale, Economie et Gestion et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 7 octobre 2019

La présidente

Annick ALLAIGRE

